



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alphonse

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2026
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2026 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption par la résolution numéro 067-03-2026 à sa séance ordinaire du 9 mars 2026, du projet de Règlement numéro 354-2026 (Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments numéro 354-2026), tiendra une assemblée publique de consultation le 13 avril 2026, à compter de 18h50 Centre communautaire (140, rue Principale Ouest) ce, en conformité de la Loi;

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'adopter un « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments numéro 354-2026 » ce, tel que décrit aux articles 145.41 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

QUE ce projet de Règlement vise les personnes habiles à voter de tout le territoire de la municipalité de Saint-Alphonse;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet;

QUE ce projet de Règlement ne contient pas de disposition propre à un Règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de Règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau.

QU'il sera possible d'en faire la consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse aux heures ordinaires de bureau et sur le site web de la municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante : <https://st-alphonsegaspesie.com/>

Donné à Saint-Alphonse ce 2 avril 2026.

Jordan Charest
Directeur général et greffier-trésorier